

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Photographie</b>	
<b>Titre du module</b>	Pratiques photographiques	
<b>Code</b>	3CVph11	DCV303235FE19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 5	
<b>Crédits ECTS</b>	9	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p><b>a) Editions photographiques:</b> ce cours amène les étudiant-e-s à réaliser un projet d'édition photographique en les sensibilisant à tous les aspects de la direction artistique: séquence d'image, mise en page, choix typographiques et de présentation/installation.</p> <p><b>b) Révélation photographique:</b> le cours vise à développer la capacité des étudiant-e-s à analyser, approfondir et renouveler des thématiques sur lesquelles ils/elles ont précédemment travaillé, en vue de la réalisation de projets personnels complexes et de grande envergure. Il tend à renforcer leur maîtrise photographique, et leur donne les outils critiques et pratiques pour consolider leur démarche.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p><b>a) Editions photographiques</b> (5 jours &amp; 1 semaine bloc): les étudiant-e-s développent leur travail autour d'une thématique définie en collaboration avec l'enseignant-e. Ils/elles réalisent leur projet d'édition photographique sous une forme éditoriale cohérente (édition, site Web, magazine etc.).</p> <p><b>b) Révélation photographique</b> (5 jours): centré sur des projets et des thématiques liés aux recherches effectuées lors des deux premières années Bachelor, ce cours impose aux étudiant-e-s de développer des projets originaux et innovants. Il leur offre ainsi un espace de conseil et de critique, et porte une attention particulière sur la finition et les qualités professionnelles des projets.</p>
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>
<b>Modalités de rattrapage</b>	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p>
<b>Enseignants</b>	<p>a) Matthieu Charon et Rémi Faucheu (RVB Books)</p> <p>b) Clément Lambelet</p>

<b>Responsable du module</b>	Milo Keller	
<b>Descriptif validé le</b>	21 août 2019	<b>Par</b> Milo Keller